

MUNICIPALITÉ DE LA MACAZA

AVIS PUBLIC

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, QU'

Une séance extraordinaire du conseil municipal se tiendra le jeudi 16 décembre 2021 à 16 h 30.

Ordre du jour de la séance extraordinaire

1. Ouverture de la séance
2. Adoption du programme triennal d'immobilisations (PTI) 2022-2024
3. Période de questions
4. Levée de la séance.

DONNÉ À LA MACAZA CE 7^E JOUR DE DÉCEMBRE 2021

LA DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE



Vicki Emard

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Vicki Emard, directrice générale adjointe de la municipalité de La Macaza, certifie avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des quatre endroits suivants : babillards à l'extérieur de l'Hôtel de Ville, au lac Chaud, au lac Macaza et aux boîtes postales du lac Clair, entre 10 h et 16 h.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 7^e jour de décembre 2021.

LA DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE



Vicki Emard